



Cuba relève à l'ONU ses acquis en matière d'attention aux enfants malgré le blocus étasunien



La Havane, 11 oct. (RHC/PL).- Anayansi Rodríguez, ambassadrice de Cuba auprès des Nations Unies, a relevé ce mardi devant une commission de l'Assemblée générale de l'ONU les résultats de notre pays en matière d'attention aux enfants malgré les difficultés découlant du blocus économique, commercial et financier que Washington a officiellement décrété en février 1962.

«Les politiques, les actions et les programmes en faveur de l'enfance et l'adolescence ont commencé à être appliqués tout de suite après le triomphe de la Révolution cubaine, en 1959, en s'avançant ainsi de 30 ans à la convention sur les droits des enfants. C'est pourquoi dans la Cuba d'aujourd'hui la faim, l'analphabétisme, l'insalubrité et la discrimination ne sont qu'un mauvais souvenir » a-t-elle indiqué.

Au cours de son intervention, Anayansi Rodríguez a souligné que ces résultats sont le fruit de l'existence de systèmes gratuits et universels de santé et d'éducation à tous les niveaux, piliers essentiels dans la concrétisation de cette priorité.

Elle a rappelé qu'en 2016, le taux de mortalité infantile était de 4,3 pour mille, l'un des plus faibles de la planète. Les enfants cubains sont vaccinés contre 13 maladies transmissibles et notre pays a été reconnu comme le premier à avoir éliminé la transmission de la mère à l'enfant du SIDA et de la syphilis.

«Tout cela a été atteint malgré les graves conséquences du blocus génocidaire appliqué par les États-Unis depuis plus d'un demi-siècle » a souligné l'ambassadrice de Cuba devant la 3e commission de l'assemblée générale de l'ONU chargée des questions sociales, humanitaires et



culturelles.

Elle a relevé que la pire forme de violence contre les mineurs est de leur refuser le droit à la vie, à un monde sûr, à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, à la culture et aux loisirs.

«La coopération et la solidarité internationales sont cruciales pour en finir avec toutes les manifestations de violence et pour atteindre la pleine jouissance des droits des enfants » a-t-elle indiqué.